



COMMUNES

Chénens & Autigny



Avis important

RESTRICTION D'EAU

Il est demandé avec insistance aux consommateurs d'eau des communes de Chénens et d'Autigny de limiter au maximum leur consommation d'eau durant l'été, afin de réduire sensiblement le risque de pénurie en période de températures élevées et de sécheresse.

Le remplissage de toutes piscines, le lavage de véhicules et l'arrosage de jardin/gazon est interdit jusqu'à nouvel avis.

L'usage d'hydrantes est également interdit.

Pour les demandes particulières, seul le Conseil communal est habilité à statuer.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien durant cette période.

25.06.2026

Le Conseil communal